

Le comité des fêtes avec La Plume Verte samedi 14 juin 2025 à Thonnance les Joinville

De 14h à 22h Entrée gratuite

L'association se réserve le droit de refuser des exposants sans avoir à se justifier. L'entrée est gratuite pour les exposants et les visiteurs. Exposant particulier & professionnel : 5 mètres gratuit ensuite 3€ du mètre. La fiche d'inscription est obligatoire.

Réservation : La Plume Verte : 06.31.69.54.48 28 rue Gén de Gaulle 52300 Thonnance les Joinville Email : plumeverte@gmail.com



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS PREFECTURE DE SAINT-DIZIER

Attestation sur l'honneur

Destinée aux particuliers souhaitant participer aux manifestations dites "brocantes", "vide greniers", organisée en Haute Marne, en vue de la vente ou de l'échange d'objets mobiliers usagés. Elle est prévue par l'arrêté n° 3005 du 18 Octobre 2004 de Monsieur le Préfet de Haute Marne, limitant l'accès des vendeurs occasionnels à trois participations par foyer et par année civile, pour la seule vente d'objets personnels usagés.

Le non respect de cette limite pourra entraîner, à l'encontre de son auteur, des poursuites judiciaires pour, notamment, l'exercice d'un travail dissimulé, délit prévu par l'article L324.9 du code du travail, puni des peines à l'article L362.3 (trois d'emprisonnement et 45000€ d'amende)

Je soussigné

Nom précédé de M. Mme ou Mlle			
Prénom			
Date de naissance		Lieu de naissance + département	
Adresse complète			
Code Postal et Commune			
Pièce d'identité:	nature		
	numéro		
	délivrée le		
	par		

Sollicite mon inscription à la manifestation

Organisée le	14 juin 2025	Dans la commune de	Thonnance les Joinville
Par (nom exact de l'organisateur)	Comité des fêtes avec La Plume Verte		

Et déclare sur l'honneur pour cette année civile en cours (à renseigner obligatoirement)

- qu'il s'agit de ma première participation
- avoir déjà participé avant cette journée, en Haute Marne ou dans un autre département, à une autre manifestation

	Date	Commune et département	Nom de l'organisateur
Une première fois	le	à	par
Une seconde fois	le	à	par

Fait à

Le

signature

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus en s'adressant au Service Départemental de la Concurrence, de la Consommation et de la répression des Fraudes de Haute Marne, B.P. n°553 52012 CHAUMONT Cédex, Téléphone 03 25 31 31 31 Télécopie 03 25 31 49 00 Mél dd52@dgcerf.finances.gouv.fr

REGLEMENT LIRE ET CONSERVER

Le choix de l'emplacement n'est pas libre mais à la charge de l'organisateur. Le droit de place est obligatoire (stand de 5m) Les véhicules pourront être stationnés sur la foire sauf refus du placier pour raison justifiée. Les produits de bouches vendus par les particuliers sont interdits, sauf organisateurs de même que les animaux.. Le passage d'un véhicule de secours doit pouvoir être fait sans contrainte (5m). Aucun remboursement du droit de place ne sera effectué quel que soit la cause de l'absence sur le site ou du départ de l'exposant avant 22h, le fait de s'inscrire oblige au règlement. L'annulation de la foire par les organisateurs pour quelques raisons que ce soit n'aura pas à être justifiée, mais les organisateurs s'engagent à rembourser les droits de places perçus.

L'emplacement de la foire sera sur le site du petit bois. Par décision municipale les stationnements autres que ceux indiqués sont interdits et sous la responsabilité des contrevenants avec risques d'amendes.

la Plume Verte 28 rue du Gén de Gaulle 52300 Thonnance les Joinville

Obligatoire sous peine de refus d'installation

Nom :Prénom.....Tel.....

Nom jeune fille.....Rue.....

Ville.....Code postal.....

Date de naissance.....Lieu.....

Particulier pièce d'identité N°.....date.....

Lieu.....Genre : C Identité P Conduire

Professionnel N° RC.....Lieu.....

Signature J'accepte le règlement et mon inscription

Réserve un stand de 5m gratuit ensuite 3€ du mètre en plus
Nombre de mètre..... A régler.....

RESTAURATION & BUVETTE SUR PLACE

Imprimé par La Plume Verte maquette MF2013 Ne pas jeter sur la voie publique